

## ÉDITO DU PRÉSIDENT



Avec la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), notre syndicat est passé au 1<sup>er</sup> janvier 2017 de 14 collectivités adhérentes à 5.

Le **SYMAT**, Val d'Adour Environnement, le **SMECTOM** du plateau de Lannemezan, la **Communauté de Communes Pyrénées Vallées des Gaves** et la **Communauté de Communes de la Haute-Bigorre** constituent à présent le **SMTD 65** soit 420 communes des Hautes-Pyrénées pour près de 221 000 habitants.

Cette nouvelle organisation devrait nous permettre d'être encore plus performants dans la coordination des politiques de prévention sur l'ensemble du département. Car à la lecture de ce 4<sup>ème</sup> info-déchets vous ferez le même constat que moi : il faut trier encore plus et il faut trier mieux !!

Certes, entre 2015 et 2016, nous avons réduit nos ordures ménagères et nous avons également mieux trié mais ces résultats, aussi encourageants qu'ils soient, montrent également que près de 62% des déchets contenus dans nos ordures ménagères pourraient être recyclés ou valorisés.

Le coût de ce « non tri » est considérable : 4 368 302 Euros payés par le contribuable donc par nous Tous !

Des solutions existent, nous vous Les rappelons.

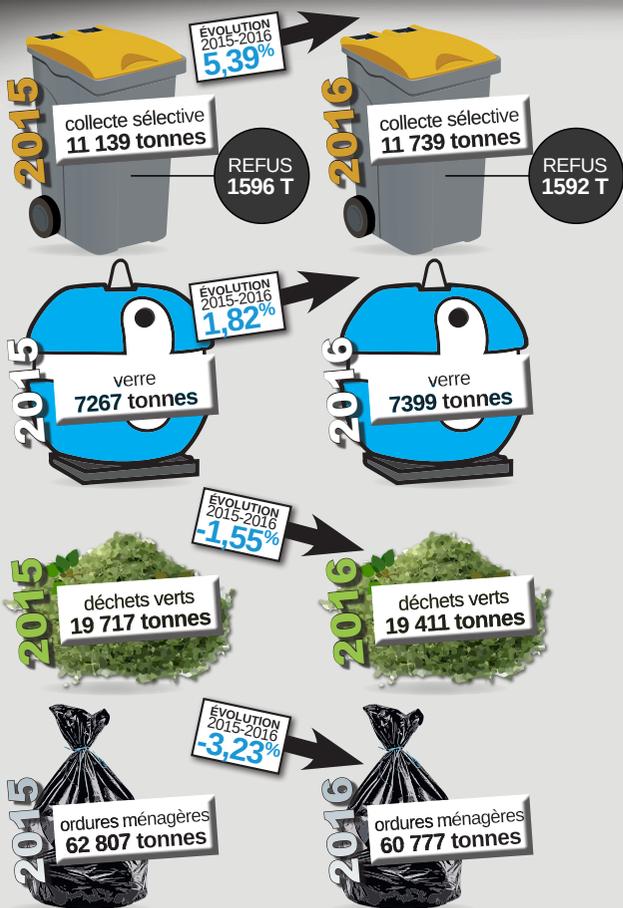
Nous sommes tous acteurs et c'est la somme des petits gestes de chacun, au quotidien, qui permettra, pour partie, d'atteindre les objectifs ambitieux fixés par la Loi de Transition Énergétique pour une Croissance Verte.

Bonne lecture et...bon tri

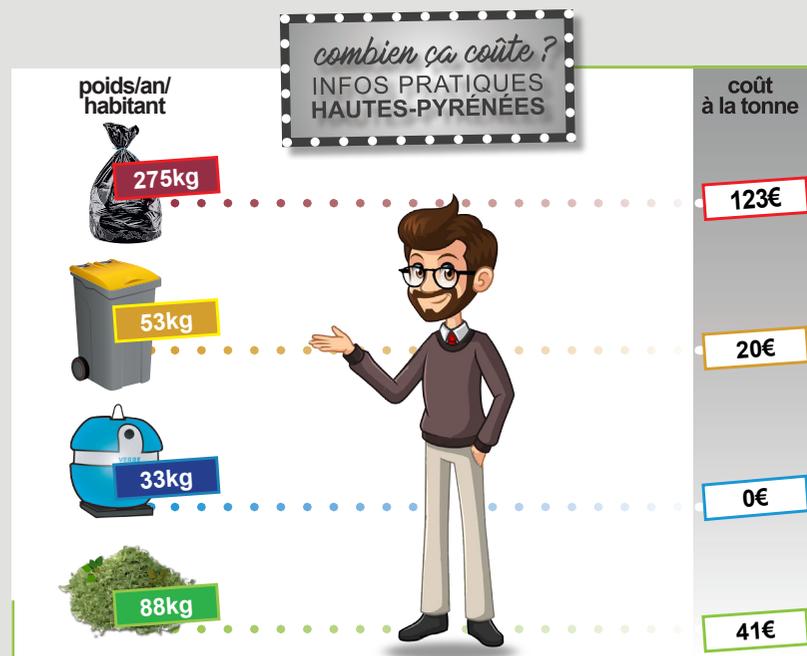
Philippe Baubay, Président du SMTD65  
1<sup>er</sup> Maire-adjoint de Séméac



## BILAN DES TONNAGES 2016



- VAE
- SYMAT
- CCHB
- CCPVG
- SMECTOM

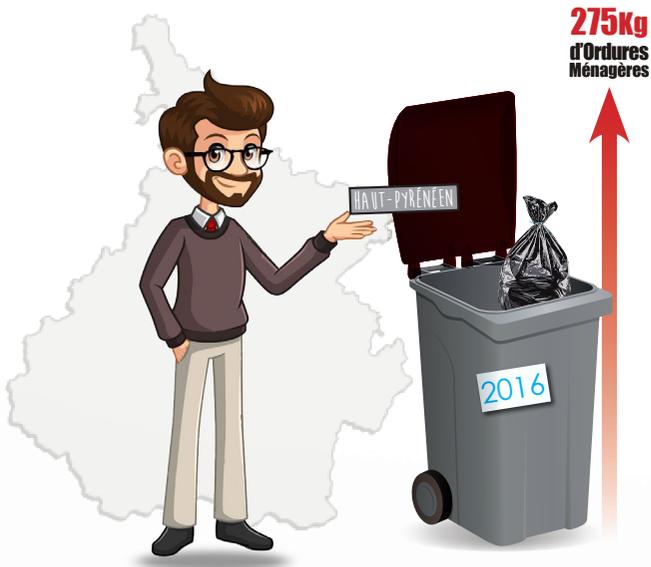


# FOCUS

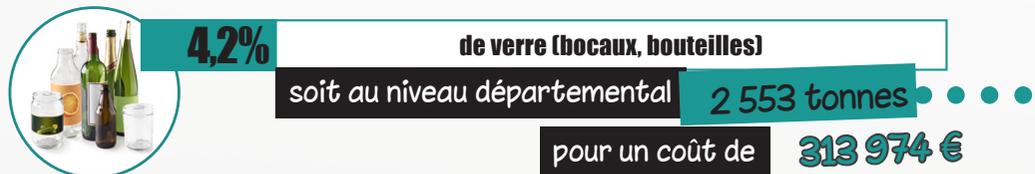
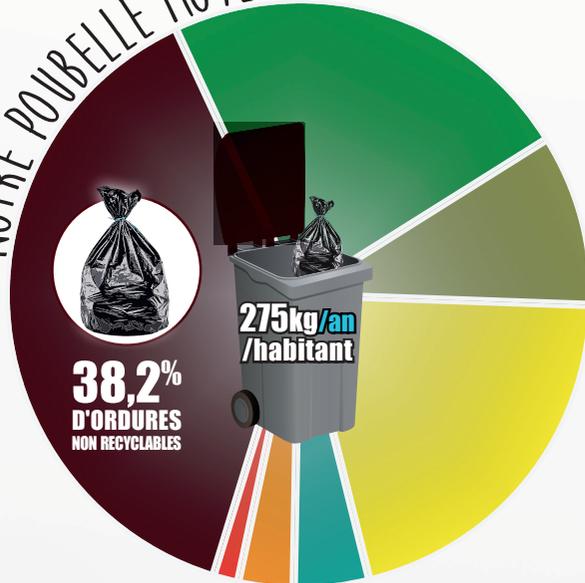
# 6 777 TONNES D'ORDURES MÉNAGÈRES /AN

## dans le département

Que contient notre poubelle que nous pouvons réduire ou valoriser?



NOTRE POUBELLE MOYENNE



Données extraites du rapport de caractérisation des déchets ménagers publié en Janvier 2015 par le SMTD65

# + de 50%

de ce poids pourrait être réduit

Des solutions existent !

VOICI DES PISTES D'AMÉLIORATION  
tant financières qu'environnementales



Déchets pouvant être compostés



Déchets qui pourraient être cuisinés,  
congelés ou simplement réduits avec  
une meilleure gestion de nos achats



Emballages destinés aux collectes sélectives  
afin d'être valorisés



Valorisables dans les colonnes à verre



textiles pouvant être déposés dans les bornes  
spécifiques de récupération



Pouvant être séparés dans des points de dépôts  
présents sur l'ensemble des lieux de vente  
de piles, d'ampoules  
ainsi qu'en déchèteries, mairies...

## les consignes de tri dans les Hautes-Pyrénées

vous saviez trier,  
enfant?



savez-vous trier,  
maintenant?



PETITS CARTONS, JOURNAUX, PAPIERS

BOITEILLES & FLACONS PLASTIQUES

BOÎTES & FLACONS MÉTALLIQUES



trier...un jeu d'enfant !

PAPIER = HORS ZONE VAL  
D'ADOUR ENVIRONNEMENT



LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la  
**CRÉISSANCE VERTE**  
LA LOI EST VOTÉE !

**objectif en 2025**

**65%** de valorisation  
des déchets ménagers  
sous forme de déchets réutilisables.

en 2016, ce taux atteignait  
**39,5%**

sur le département  
des Hautes-Pyrénées

Pour atteindre l'objectif fixé de 65%, 2 études lancées à l'échelle du département en 2017

## La caractérisation des encombrants de déchèteries

**13 000  
TONNES**

c'est la production annuelle  
d'encombrants destinés  
à l'enfouissement

sur les 30 déchèteries du département  
des Hautes-Pyrénées

Cette étude a pour mission de déterminer  
la part des encombrants :

- RÉUTILISABLES après restauration
- VALORISABLES sous le forme de nouveau produit après leur recyclage
- VALORISABLES sous forme de production d'énergie
- AUCUNE VALORISATION et donc à traiter sur une installation d'enfouissement.

**l'objectif ?**

**valoriser  
6 500 Tonnes/an**

Cette étude comprendra la caractérisation d'une cinquantaine de bennes issues des déchèteries et sera réalisée par le bureau d'étude GIRUS en collaboration avec la société PSI implantée à Lannemezan.

## Le tri à la source des biodéchets

**15 000  
TONNES**

c'est la production annuelle  
**DE DÉCHETS ORGANIQUES**  
appelés biodéchets contenus  
dans nos ordures ménagères

(source : Modecom SYMAT 2016)

L'étude départementale qui sera engagée  
cette année et pilotée par le SYMAT  
aura pour objectif  
de déterminer les éléments suivants :

ÉTUDIER

Les possibles modes  
de tri à la source à  
mettre en œuvre sur  
le territoire\*  
tant d'un point de vue  
technique qu'organisationnel  
ou économique

DÉFINIR

La part raisonnable  
de biodéchets  
pouvant  
être collectée

Elle permettra à terme une prise de décision  
concernant l'application du tri à la source  
des biodéchets prévues par la loi  
ainsi que les éventuels besoins en termes  
d'installation de traitement.

\*collecte en porte à porte,  
compostage individuel ou  
de proximité

